n° 24 - décembre 2014

Le Plessis-Bouchard

le Buccardesien

le magazine municipal du Plessis-Bouchard

La Ville vous souhaite de bonnes fêtes

Bornage
Division
Copropriété
Expertise
Loi Carrez
Diagnostics

Isabelle
GOETTELMANN-LAVEDAN

Le Géomètre-Expert

est le Professionnel qui vous apportera
la Sécurité Juridique et
la Sécurité Financière

64/66 rue du Plessis-Bouchard – 95130 FRANCONVILLE LA GARENNE
Tél. : 01.34.13.14.51
13, rue de Sartrouville – 95240 CORMEILLES EN PARISIS
Tél. : 01.39.78.01.84

FAX : 01.34.13.88.02 - E.MAIL : goettelmann-lavedan@wanadoo.fr

6 SCOLAIRE

De la cantine au restaurant scolaire : 20 ans d'évolution

8 ENVIRONNEMENT

Inauguration des jardins familiaux

10 DOSSIER

Les conseils de quartier en quelques mots...

17 CULTURE

« Mais ça, c'était avant !

Le contexte économique n'est pas réjouissant. Partout, les communes doivent se battre pour maintenir une qualité de service à la population identique à ce qu'elle était avant la baisse des dotations de l'État, avant les nouvelles lois, qui sortent chaque mois. **Et c'est pas fini !**

Les villes doivent non seulement répondre aux exigences de création de logements sociaux sur leur territoire (loi SRU), que cela plaise ou non à la population, que le territoire de la commune le permette ou non, mais elles doivent aussi se mettre en règle avec les normes d'accessibilité aux PMR pour les bâtiments recevant du public, tout comme les commerçants. Encore une obligation, nécessaire certes, mais dont le coût pour la ville va être une fois de plus éreintant, sans aide de l'État. Sans compter le transfert de l'instruction des permis de construire, l'obligation pour les intercommunalités de se regrouper afin d'atteindre le seuil des 200 000 habitants...

Autant d'obligations de mise en œuvre des lois qui coûtent cher à la Ville, qui ne compte pourtant pas baisser les bras.

Dans ce magazine de fin d'année, vous constaterez que la ville continue de bouger, de vous proposer animations, services, équipements et informations. Les Conseils de quartier, qui ont été réélus en octobre, sont déjà à pied d'œuvre pour organiser les thématiques de travail pour 2015. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux pour aborder les questions concernant la vie de votre quartier.

Et pour conclure, toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Votre Maire,
Conseiller Général
GÉRARD LAMBERT-MOTTE »

leBuccardesien

Magazine municipal du Plessis-Bouchard, la revue officielle d'information diffusée gratuitement dans tous les foyers.

Responsable de la Publication :
Didier Alexis
Rédaction, Photos :
Isabelle Hervé
Mairie du Plessis-Bouchard
Service Communication
Tél. : 01 34 13 71 39
www.ville-le-plessis-bouchard.fr
Conception & Réalisation :
RDVA - Montmorency - 01 34 12 99 00
Impression :
Edgar - Aubervilliers - 01 48 11 27 70
Diffusion :
Champar - Garges-lès-Gonesse - 01 34 07 12 50
Régie publicitaire :
ESER

Reproduction et vente interdite - Dépôt légal décembre 2014

Vous ne recevez pas votre magazine *Le Buccardésien* ?

Le magazine municipal du Plessis-Bouchard « Le Buccardésien » est distribué tous les trois mois aux Plessis-Buccardésiens dont les boîtes aux lettres sont accessibles depuis l'extérieur. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler par mail à mairie@ville-le-plessis-bouchard.fr, (sujet du mail : « distribution du Buccardésien ») ou par courrier à l'adresse de la mairie, service communication, en précisant vos nom, prénom, adresse et téléphone.

Vous pouvez aussi consulter le Buccardésien du trimestre, ainsi que les anciens numéros, sur le site internet de la ville : www.ville-le-plessis-bouchard.fr

Le Maire à votre écoute

Gérard Lambert-Motte, Maire et Conseiller Général, reçoit en Mairie sur rendez-vous.
Secrétariat du Maire : 01 34 13 71 39.

Dimanche 7 septembre – Réception des nouveaux habitants

Une quarantaine de familles ont répondu présentes à l'invitation de monsieur le Maire à la réception des nouveaux habitants.

Samedi 4 octobre – La brocante de livres et toutes collections

Les passionnés de beaux livres et les amateurs de collections sont venus, dès le matin, chiner sur la vingtaine de stands. Certains ont trouvé de quoi commencer une collection !

Armistice du 11 novembre

Pour commémorer l'Armistice de la Première Guerre mondiale, un cortège est parti de la Mairie jusque devant le Monument aux Morts, au cimetière. M. le Maire, les membres du conseil municipal, des élèves de l'école élémentaire Saint Exupéry, des jeunes accompagnés de seniors, les habitants et les associations d'anciens combattants, se sont réunis pour rendre hommage aux soldats morts pour la France. Après le dépôt des gerbes et les discours, les enfants ont lu des lettres de poilus et allumé une bougie.

1914-2014, raviver la flamme sous l'arc de triomphe

Pour le centenaire de la Grande Guerre, un groupe de CM2 de l'école Saint Exupéry s'est rendu au pied de l'Arc de Triomphe pour raviver la flamme du soldat inconnu.

Mardi 19 novembre – À l'heure du conte

Bibliothèque pour tous a proposé dans le cadre du festival « Contes en fête », un conte marocain « La ronde merveilleuse » dit par Halima Hamdane.

Un espace emploi unique sur l'agglomération

Pour mieux coordonner son intervention en matière d'emploi sur le territoire intercommunal, Val-et-Forêt regroupe ses 5 antennes sur un même site.

Le nouvel Espace emploi unique, sera situé dans les locaux de l'agglo et ouvrira lundi 5 janvier 2015 dès 9h. Tout en prolongeant les différentes offres de service déjà menées, il s'adressera à tous les habitants de l'agglomération (employeurs, créateurs d'entreprise, en recherche d'emploi, jeunes diplômés) pour :

- construire avec eux un parcours d'insertion ou de réinsertion professionnelle,
- apporter à chacun un accompagnement et des solutions personnalisées avec l'objectif prioritaire de l'accès ou du retour à l'emploi, l'obtention d'une formation professionnelle ou la création d'une activité,
- favoriser la rencontre entre les demandeurs d'emploi et les employeurs,
- apporter une meilleure connaissance du marché du travail du territoire,
- permettre aux chefs d'entreprise de bénéficier du travail préalable de diagnostic des profils recherchés. ■

Espace emploi unique de Val-et-Forêt
Ouvert au public le lundi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Rue du Centre technique
95120 ERMONT
Téléphone : 01.34.44.82.60
Mail : emploi@val-et-foret.fr

→ Un guide indispensable

L'agenda pratique de la ville est sorti mi-novembre et a été distribué dans les boîtes aux lettres. Ce petit guide regroupe toutes les informations municipales utiles, les coordonnées des entreprises, commerçants et artisans de la ville, les numéros de téléphone des médecins...

Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez le demander à l'accueil de la mairie ou le télécharger sur internet, rubrique publications. ■

Devenir de l'intercommunalité

Dans le cadre de la Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles, dite MAPTAM, du 27 janvier 2014, la communauté d'agglomération de Val-et-Forêt va être amenée à fusionner avec une ou plusieurs collectivités voisines, afin d'atteindre le seuil de 200 000 habitants minimum. Suite à la proposition de carte intercommunale du Préfet, un rapprochement avec la communauté d'agglomération du Parisis semble se dessiner avec des ajustements de périmètre à définir. ■

Un généreux donateur

Un grand merci à M. Boulet qui a eu l'idée de proposer à la Mairie son très grand sapin bleu dont il voulait se séparer, pour la décoration du parvis de la Mairie pour Noël. Le service des Espaces verts est donc venu chez lui pour couper le sapin et l'installer devant la Mairie. Une belle façon de mêler l'utile à l'agréable, un recyclage écologique et économique ! ■

EN BREF...

→ Les travaux en ville

- La ville va entamer en janvier prochain des travaux de réfection de voirie, rue Jean Jaurès et impasse Gabriel Péri. Cela consistera essentiellement en la réfection de l'assainissement, la reprise de la voirie et des trottoirs.

- Par ailleurs, à la demande des riverains, des coussins berlinois ont été posés rue marcel Clerc afin de réguler la vitesse dans cette rue.
- La communauté d'agglomération de Val-et-Forêt aménage, quant à elle, un arrêt minute, rue Guillaumie, en supprimant les haies.

→ Quotient familial 2015

Vous avez **jusqu'au 20 décembre** pour faire calculer votre quotient familial, qui sera appliqué dès le 1er janvier 2015. Rendez-vous en mairie, service multiprestations, avec votre dossier complet. Tout dossier incomplet sera refusé. Attention, le tarif maximum sera appliqué aux familles n'ayant pas fait calculer leur quotient familial et aucune rétroactivité ne sera possible.

→ Inscription sur les listes électorales

Les élections départementales et régionales auront lieu respectivement en mars et décembre 2015. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2014 pour vous inscrire au service état civil-élections de la Mairie. Il faut être âgé d'au moins 18 ans, être de nationalité française, et jouir de ses droits civiques.

De la cantine au restaurant scolaire : 20 ans d'évolution

À l'occasion des 20 ans du restaurant scolaire, une matinée de rencontres entre les équipes de restauration, le prestataire de restauration collective Sodexo, la ville et bien sûr les familles, a eu lieu le samedi 11 octobre en ouverture de la semaine du goût.

De nombreuses photos reflétant l'évolution et la vie au sein du restaurant, depuis 20 ans étaient affichées sur les murs. Après des discours reprenant l'historique du bâtiment et le principe éducatif qui a guidé le choix du prestataire (à savoir l'éducation au goût et aux produits frais), les enfants ont pu assister à un spectacle de magie et de sculptures sur ballon tandis que les plus grands participaient à une tombola avec de très beaux lots. Tous les invités, près de 90 personnes, ont pu profiter du cocktail proposé par les personnels de restauration et M. le Maire a soufflé avec eux, les 20 bougies de l'énorme gâteau aux fruits de la passion, qu'ils avaient concocté pour l'occasion. Une très belle matinée, conviviale et enrichissante. ■

LE PETIT-DÉJEUNER, LE REPAS LE PLUS IMPORTANT DE LA JOURNÉE

À l'occasion de la semaine du goût, le service scolaire de la Ville a offert aux élèves de CP/CE1 et CE2 des écoles élémentaires, soit 11 classes, une initiation à un petit-déjeuner équilibré : pain, céréales, produits laitiers, beurre, confiture, fruits frais, boissons chaudes et jus de fruit, étaient en libre-service.

Chaque enfant composait son plateau selon ses envies, mais aussi selon des directives alimentaires révisées avec Mme Gilles, adjointe à la vie scolaire. ■

Classe poney pour les CE1 de Saint Exupéry

Les élèves de CE1 de la classe de Mmes Bertrand et Frey ont participé à une classe poney, pendant cinq vendredis d'octobre et de novembre. Les enfants se sont rendus au centre équestre du Plessis-Bouchard. Répartis en trois groupes, ils ont pu participer à trois activités au cours de l'après-midi : un atelier théorie, un atelier pansage, et un atelier monte. Ce fut l'occasion pour les enfants de découvrir l'équitation, bien sûr, mais surtout de développer la confiance en soi, de maîtriser sa peur et de se responsabiliser… tout en prenant soin des animaux. ■

Mmes Bertrand et Frey adressent un grand merci aux deux animatrices qui les ont accueillies et aux deux accompagnateurs qui, chaque année, avec patience et gentillesse, encadrent les groupes.

CARNET DES ÉCOLES

→ ÉCOLES MATERNELLES

ÉCOLE MATERNELLE DES HAUTS DE SAINT NICOLAS

Tandis que **les Petites sections travaillaient sur le thème des animaux**, **les Moyennes/Grandes sections ont fait une sortie en forêt**, courant octobre, afin de prendre contact avec la nature et les insectes, qu'ils ont ensuite étudiés en classe.

Courant novembre, les petits ont planté des bulbes dans le jardin de l'école.

À VENIR

Mercredi 17 décembre : Goûter de Noël
Jeudi 12 février 2015 : bal du Carnaval pour Mardi-Gras
Avril : sortie à la Cité des Enfants, à Paris, pour les deux classes de Moyens-Grands
En mars ou avril : sortie au Jardin des plantes pour les classes de Petits et Petits-Moyens
Vendredi 5 juin : kermesse de fin d'année

ÉCOLE MATERNELLE ANNE FRANK

La semaine du goût d'octobre a donné lieu à un travail sur les pommes : recettes dans chaque classe (gâteaux aux pommes pour les petits, compote de pommes pour les moyens et clafoutis aux pommes pour les grands) et goûter collectif de toutes les recettes, arrosé de jus de pommes.

À VENIR

Jeudi 18 décembre : goûter de Noël et décoration de l'école sur le thème des sapins.
Mardi 24 mars : Fête du Printemps avec la compagnie Mom'Song. Les enfants seront costumés, et dégusteront crêpes et beignets.
Mardi 7 avril : Venue du photographe pour les photos de classe.
Le cirque : Tous les enfants de l'école participeront plusieurs fois dans l'année à des ateliers cirque, encadrés par des animateurs spécialisés.
Vendredi 12 juin : Kermesse de l'école de 18h à 21h, sur le thème du cirque.

Les enfants des deux écoles maternelles ont assisté à un spectacle de Noël *Firmin, le petit sapin qui voulait devenir grand*.

→ ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT EXUPÉRY

Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 de Mmes Chamard et Cardoso travaillent, cette année, sur un projet intitulé : Voyage autour du monde.

Toute l'année au cours de lectures, chants, découvertes artistiques... les enfants étudieront les différents continents, au travers notamment des animaux du monde qu'ils découvriront en février, en passant deux jours au Zoo de Beauval, dans le Loir-et-Cher (41).

Un atelier pédagogique sera proposé aux enfants sur le thème des animaux emblématiques des 5 continents. En Afrique, lions, hyènes et gorilles ; en Europe, ours bruns et vautours, en Océanie, koalas ; en Asie, tigres, rhinocéros indiens et pandas géants ; en Amérique, pumas, ouistitis et ratons laveurs.

À VENIR

À la fin du mois de décembre, tous les enfants des écoles Saint Exupéry et Gaillardet se retrouveront au centre culturel pour présenter à leurs camarades des autres classes, les chants étudiés et autres travaux de rythme.
Un moment riche en perspective, en raison de l'implication des enfants et grâce au partenariat établi entre les enseignants et les professeurs de l'école de musique.

- **CE1 et CM2 :** Piscine de Franconville
- **Projet sécurité routière à vélo pour les CE2/CM2** en partenariat avec la Police Municipale Intercommunale

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FRÉDÉRIC GAILLARDET

- **Les classes de CM2 et CE1** ont bénéficié de séances de Piscine à Franconville,
- **À la mi-novembre,** toutes les classes de l'école ont pu assister, au centre culturel, à une séance de sciences en interaction, dirigée par M. Bernachot.
- **Les CP ont assisté au spectacle de Noël** donné au centre culturel *Firmin, le petit sapin qui voulait devenir grand*.

À VENIR

Vendredi 9 janvier 2015 à partir de 18h30 : Loto réservé aux enfants des écoles du Plessis-Bouchard. Restauration sur place.
Tous les CE1 de l'école iront à la piscine dès janvier 2015.
Printemps 2015 : projet sécurité routière à vélo pour les CE2/CM2 en partenariat avec la Police Municipale Intercommunale.

Inauguration des jardins familiaux

Le Maire Gérard Lambert-Motte, accompagné de Mme Jézéquel, adjointe en charge du développement durable, a officialisé le 15 novembre dernier l'ouverture des jardins familiaux, par la remise des clés aux 22 nouveaux « jardiniers » de la ville et la plantation d'un cerisier.

L'événement était très attendu. Après 4 mois de chantier, le terrain situé entre le centre équestre et le stade dans la Plaine, a pris forme peu à peu. 23 parcelles, dont une en accessibilité PMR, faisant entre 100 et 150 m² ont été terrassées, équipées d'un abri de jardin, d'un composteur et d'un récupérateur d'eau de 300 litres. Ce projet, qui s'insère dans le cadre de la politique d'aménagement général de la commune avec la création de zones vertes supplémentaires, a une vocation double : une dimension sociale en mettant un jardin à disposition des habitants vivant en collectif, et un dispositif de solidarité et de citoyenneté qui valorise le foncier.

Les jardins familiaux ont été réalisés en autofinancement pour un montant de 245 000 euros TTC. Une seconde tranche devrait suivre et permettra à d'autres jardiniers, déjà sur la liste d'attente, d'en bénéficier à leur tour. ■

→ Le domaine régional de Boissy, à bicyclette

© AEV/G.Jaury

Réfection de l'ancienne piste cyclable du bois de Boissy

L'ancienne piste cyclable, située à l'ouest du bois de Boissy, non loin de la chaussée Jules César, a été refaite dans son intégralité par l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire du site. Un budget de 60 000 € a été dédié au projet. Le nouveau linéaire reprend exactement l'ancien tracé, sur 600 mètres de long et 1,20 mètre de largeur. L'ancien enrobé, dégradé, a été remplacé. Il fait place à un revêtement écologique, constitué de graviers fins (grave naturelle), liés entre eux avec une colle issue du recyclage de verre. Le choix de ce matériau n'est pas un hasard : réputé pour sa durabilité et son intérêt écologique, il a déjà été testé avec succès sur le parking de la Coulée verte notamment !

Pour en savoir plus : www.aev-iledefrance.fr

À noter : les encombrants passeront le lundi 15 décembre 2014.

SYNDICAT EMERAUDE

Un repas festif et animé

Le traditionnel banquet des seniors a pour objectif de créer du lien entre les personnes de plus de 65 ans en leur donnant l'occasion de se rencontrer autour d'un repas convivial et festif. Pour ce 61e banquet, près de 250 seniors étaient présents, dont les doyennes, Mme VANKEERSBULCK du Grand Clos (95 ans), Mme CARRIC (94 ans) et Mme TOURBE (94 ans) qui ont reçu un bouquet de fleurs offert par M. Le Maire. Un colis gourmand a été remis aux doyens M. CHRIQUI (94 ans) et M. DELIBIE (89 ans). Tous, ont pu profiter du repas proposé par le traiteur et apprécié le spectacle de « Pole Dance » de Céline Picault et les 14 changements de costumes en quelques minutes du duo « Dressing Flash », sans oublier la magie ! L'association « Vivre au Plessis » a, comme chaque année, organisé la tombola et distribué de nombreux lots. En fin d'après-midi, les plus aguerris se sont lancés sur la piste pour quelques pas de danse. ■

→ Votre attestation de paiement de retraite en un clic

Le service en ligne de la Caisse nationale des retraites évolue.
Les retraités peuvent désormais télécharger et imprimer leur attestation de paiement directement de chez eux.

Plus besoin de se déplacer ou de téléphoner ! En quelques clics, vous faites votre demande depuis votre ordinateur. Désormais dans un délai maximum de 4 jours, l'attestation est générée contre une dizaine de jours pour un envoi par courrier. Un courriel vous informe dès que votre attestation est imprimable sur votre espace personnel.
Ce justificatif de ressources, utile pour la constitution de nombreux dossiers, (demande de CMU, d'allocations familiales, d'aides sociales, de renouvellement de carte de séjour ou de location d'un bien) peut être obtenu par toute personne bénéficiant d'une retraite versée par l'Assurance retraite.
Le téléchargement de l'attestation de paiement est sécurisé et s'effectue après authentification avec les codes d'accès (numéro de sécurité sociale et mot de passe personnalisé). ■
Pour accéder à ce service il faut, au préalable, avoir activé son espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr

À NOTER

→ Galette des rois

La Galette des rois pour les seniors (à partir de 70 ans) aura lieu au Centre Culturel le mercredi 21 janvier 2015 à partir de 14h.

Sur inscription à réception du courrier du CCAS.

→ Le service de Transport à la Demande (TAD)

Le service de Transport à la Demande (TAD) « Taxi Val » mis en place par l'agglomération de Val-et-Forêt va prendre fin d'ici quelques mois sous sa forme actuelle. En effet, depuis son lancement en 2012, le service proposé n'a pas connu l'essor escompté et suffisant pour l'amener à un équilibre économique. La fréquentation étant bien inférieure à celle initialement envisagée. Un constat dû en partie à un manque de flexibilité de réservation pour les usagers. D'ores et déjà, le service transports de Val-et-Forêt étudie de nouvelles améliorations afin de relancer le service Taxi Val dans une formule plus souple et élargie à Taverny. Affaire à suivre...

Val-et-Forêt
TaxiVal
le transport à la demande

Les conseils de quartier en quelques mots...

La loi de démocratie de proximité du 27 février 2002 rend la création de Conseils de quartier obligatoire uniquement pour les villes de plus de 80 000 habitants. Bien que facultatif, Le Plessis-Bouchard a donc fait le choix de mettre en place des Conseils de quartier dans le but :

- de créer des espaces d'échanges et de débats afin que les habitants puissent réfléchir, proposer et donner un avis sur tout ce qui concerne le quartier,
- d'impliquer les citoyens dans les actions d'amélioration de la vie dans notre ville,
- de mieux informer la population sur la politique de la ville.

(3)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les membres

Les conseils de quartier sont autonomes. Ils sont au nombre de trois : Maresc, Ouest et Résidences. Ce sont des instances de consultation, de dialogue, d'échanges et de propositions entre les habitants et la Municipalité.

Chaque conseil de quartier du deuxième collège est composé d'habitants volontaires, élus en octobre dernier, et d'un coordinateur, référent du quartier. Le coordinateur de chaque quartier travaille en étroite collaboration avec Mme Feuillard, conseillère municipale déléguée aux Conseils de quartier.

Le fonctionnement

La Conseillère municipale déléguée, Mme Feuillard, est responsable de son fonctionnement, de l'organisation des réunions et du suivi des propositions. Les Conseils de quartier se réunissent au minimum une fois par trimestre.
Une réunion plénière réunit les 3 quartiers et a lieu une à deux fois par an. Ces séances sont publiques. M. le Maire les

(1)

(4)

(3)

préside selon un ordre du jour, répond aux questions des habitants et note les problèmes soulevés, afin de tenter d'y apporter une réponse rapide.

Les champs d'intervention

Les conseils de quartiers traitent de tout problème d'ordre collectif, relatif à la vie du quartier (cadre de vie, environnement, transport, sécurité, animation...) et peuvent créer en leur sein des groupes de travail. Le conseil de quartier travaille en collaboration avec la mairie pour l'élaboration et la mise en œuvre des actions intéressant le quartier et pour les grands projets de ville.

Les deux autres collèges... par quartier

Le premier collège est constitué d'élus nommés sur proposition du Maire.
M. le Maire et Mme Feuillard, conseillère municipale déléguée aux Conseils de quartier, font partie de chacun des trois quartiers ainsi que :
Pour le quartier Ouest : Messieurs Serge Denis et Robert Rudloff, Mesdames Isabelle Rousseau et Laëtitia Woussen
Pour le quartier du Maresc : Madame Bahia Bouïacha et Messieurs Patrice Mérien, Xavier Guéry et Émile Gandrillon.
Pour le quartier des Résidences : Madame Michèle Le Duédal et Messieurs Raoul Journo, José Nérome et Richard Passard.

Quant au **troisième collège**, tout président d'ASL, associations, amicales, commerçants ou entrepreneurs peuvent, de droit, participer aux réunions des conseils de quartier.
Par exemple, lors du précédent mandat, participaient aux réunions le comité de jumelage, certaines ASL de copropriétaires...

QU'ONT-ILS FAIT ?

Lors du précédent mandat, les Conseils de quartier avaient mis en place des animations populaires comme un rallye en ville (1), une chasse aux œufs de Pâques (2), des déjeuners de quartier (3), Esprit de Noël (4)... Certains membres participent aux manifestations de la ville pour l'encadrement de la promenade sportive, les commémorations...
Les groupes de travail sont aussi à l'origine de la révision d'un plan de circulation dans la zone nord de la ville, d'aménagement de la voirie, d'actions de propreté...

(2)

En quelques mots...

Patrice MERIEN, ancien membre des Conseils de quartier

Je me suis engagé dans les conseils de quartier dès leur création, au début par curiosité. Puis, j'ai continué à y participer, car je me suis aperçu que ce rôle d'intermédiaire entre les habitants et la municipalité était très enrichissant, constructif et concret. Par exemple, les conseils de quartier ont réfléchi sur le plan de circulation de la commune et ont soumis des idées. Certaines ont été applicables de suite et d'autres, après étude de faisabilité. Les conseils de quartier sont impliqués dans les réunions plénières et diverses animations : la chasse aux œufs à Pâques, un rallye déguisé sur le thème du western, des repas de quartiers, Esprit de Noël, la grande fête communale... Toutes ces expériences ont été, pour moi, très enrichissantes, car nous avons appris qu'avec peu de moyens et beaucoup de volonté de nous tous, nous pouvions réaliser de belles choses. Personnellement, tant que je le pourrai, je resterai actif au sein des conseils de quartier, afin de continuer cette belle et formidable aventure. »

Véronique COUVREUR, coordinatrice

Au-delà du rôle premier du coordinateur d'être le porte-parole des attentes des habitants auprès de la municipalité, c'est parvenir à animer son quartier, en proposant des manifestations conviviales, diversifiées et proches de leur façon de vivre.

C'est un travail d'équipe et de proximité qui nécessite de la créativité, une participation de tous de quelque nature que ce soit, chacun à sa façon.

C'est donner envie de nous rejoindre. Pourquoi pas ? Alors, sautez le pas ! »

Virginie RONZEAU, nouveau membre

En rejoignant les Conseils de quartier, j'espère contribuer à la réalisation de plein de beaux projets d'amélioration du cadre de vie et de nouveaux événements culturels. Pour moi, les Conseils de quartier permettent le maintien d'une synergie, d'une écoute et d'un dialogue entre les habitants et les élus.

Je me suis engagée dans cette démarche de démocratie locale pour contribuer au maintien de l'ambiance « village » qui donne au Plessis-Bouchard tout son charme et ses privilèges. »

Nelly FEUILLARD, élue en charge des Conseils de quartier

Lors de la mise en place en 2002 des Conseils de Quartier, j'ai rejoint le Quartier des Résidences en tant que membre. Je trouvais l'idée intéressante d'être le relais auprès de la Municipalité pour faire remonter les difficultés ou proposer des améliorations de vie dans mon quartier ou dans la commune.

En 2008, j'ai rejoint l'équipe municipale et je suis devenue élue référente du quartier des Résidences. Mon rôle consistait à faire le lien entre les vice-présidents et la Municipalité.

En 2014, lorsque Monsieur le Maire m'a proposé le poste de Conseillère Municipale Déléguée aux Conseils de Quartier, j'ai accepté naturellement le challenge.

Je souhaite instaurer un vrai travail d'équipe avec les coordinateurs des 3 quartiers. Je souhaite rapprocher les habitants au sein de leur quartier, les inciter à participer et à s'investir dans l'avenir de leur commune à travers des animations, des réunions plénières ou des groupes de projet. »

Les représentants de vos quartiers

Quartier du MARESC

Paulo
JAQUES
Coordinateur

Mireille
BRUNIER

Dominique
MERIEN

Estelle
BOULHOUD

Carole
TOEN

Dominique
VANNOSTAL

Quartier des RÉSIDENCES

Véronique
COUVREUR
Coordinatrice

Laura
DUVAL

Claude
MUSCAT

Nicole
QUESNOT

Delphine
FLEURIER

Quartier OUEST

Philippe
BOUFFELIERE
Coordinateur

Caroline
DROUET

Cédric
PAYART

Virginie
RONZEAU

Pascale
RYCKEBUSCH

Françoise
BEERENS

Robert
CAFFIN

Jacqueline
PAILLOTIN

Pascal
RODRIGUEZ

Michelle
TETART

Carmen
FORESTO

Éric
GOUY-PAILLER

Cécile
FLOHIC

Etienne
GUERLIN

Lydia
GOUY-PAILLER

À la découverte du plaisir du goût

Cette année, la Maison de l'Enfance se place sous le signe de la gourmandise.

Petits et grands vont découvrir le monde des saveurs au travers de différents ateliers proposés par les équipes tout au long de l'année : ateliers culinaires, semaine du goût, confection d'un mini-potager, jeux de découvertes olfactive et gustative, sorties au marché du Plessis-Bouchard... Une thématique issue de la réflexion des équipes pédagogiques sur l'idée qu'il est essentiel, dès le plus jeune âge, de faire découvrir à l'enfant la subtilité et la diversité des goûts, de lui faire acquérir de bonnes habitudes alimentaires, de multiplier les moments d'échange et de convivialité autour des repas. ■

La SMJ en action

Les vacances de la Toussaint ont affiché complet à la SMJ, avec l'arrivée de nouveaux adhérents. Une trentaine de jeunes ont donc participé aux sorties à la patinoire de Franconville, au cinéma et au laser game, mais aussi au parc d'attractions de Disneyland Paris. Lors de ces vacances, les jeunes ont participé à des séances de multisports, organisé un repas fast cook et une soirée frisson pizza pour le soir d'Halloween et ont endossé le rôle de détective pour un grand jeu d'enquêtes. Une semaine pleine d'actions. ■

→ Octobre à l'heure des pirates et des monstres

La première semaine des vacances de la Toussaint aux « Mille Pattes » portait sur les pirates avec au programme la fabrication d'un bateau pirate en papier mâché, de décors et costumes (bandeau, crochets, longue vue...). Pour la sortie, près d'une cinquantaine d'enfants ont pu visiter le château de La Roche-Guyon et participer à un atelier blason. Le pique-nique de la journée s'est fait dans les anciennes écuries du château. La fin de semaine a donné lieu à deux grands jeux, le Casino des pirates et à la recherche du trésor du capitaine Lanister, mais aussi à des activités sportives (tchouk ball / basket). Bien sûr, pendant la deuxième semaine, une large place a été faite à Halloween avec déguisement, atelier de maquillage de cinéma, chasse aux bonbons dans le Plessis-Bouchard... ■

À NOTER

- → **La Fête de Noël de la Maison de l'Enfance** se déroulera le mardi **16 décembre 2014 à 17 h 30** au centre culturel, avec un spectacle concocté et joué par les équipes « Qui a mangé le Père Noël ?», suivi d'un goûter.
- → En 2015, venez participer aux **moments d'échange de la Parentelle** les 13 et 27 janvier, 10 février, 10 et 24 mars, 14 avril, 12 et 26 mai, 9 et 23 juin, 8 et 22 septembre, 13 octobre, 10 et 24 novembre et le 8 décembre.
- → **La Maison de l'Enfance** sera fermée en 2015, le 2 janvier, le 15 mai, le 13 juillet, du 3 au 7 out, le 24 et 31 décembre 2015.

Inauguration du padel du tennis club

C'est le samedi 8 novembre, sous un beau soleil, que le tennis club a inauguré son tout nouveau terrain de padel, au revêtement couleur fushia !

Ce nouveau concept de tennis, importé d'Espagne, est un dérivé du tennis, du squash et certains diraient, du badminton. Il se joue sur un court plus petit avec l'appui des murs et du grillage pour les rebonds. Ce nouveau terrain a remplacé l'ancien mini-tennis pour enfants. De nombreux bénévoles, dont des anciens agents des services techniques de la Mairie, ont aidé au démontage de l'ancien court et au montage du nouveau padel flambant neuf. Richard Demon, président du Tennis Club, a tenu à remercier tous les partenaires techniques, les joueurs professionnels pour la démonstration de padel, puis a dédié le nouveau terrain à la mémoire de Jean Banus. M. le Maire l'a ensuite félicité pour sa pugnacité et son travail. ■

Toujours plus de monde à la promenade sportive

Ce fut un dimanche matin de septembre, tonique et ensoleillé, pour une soixantaine de familles venue participer à la promenade sportive, en ouverture du forum des associations. Quoi de mieux pour se mettre en jambes, que de partir à la découverte des rues de la commune à pied, en vélo, trottinettes ou rollers. Le cortège, toujours plus long chaque année, était encadré par la Police municipale. À l'arrivée, les participants ont pu prendre une petite collation et les enfants, recevoir une petite récompense. ■

Un forum des associations toujours très attendu

Judo, country, hip-hop, escrime, magie, karaté, zumba... des démonstrations dynamiques et rythmées ont ponctué le forum des associations, qui s'est tenu le dimanche 6 septembre dernier. Une cinquantaine d'associations ont accueilli sur leur stand, le public très nombreux et pressé de s'inscrire aux activités de l'année. M. le Maire, accompagné de plusieurs de ses adjoints, a rencontré chaque association, puis en fin de journée, il a remis les récompenses aux sportifs. ■

Démonstration de judo par le CSPB

Tour de magie par Akiltour devant M. le Maire

FÉLICITATIONS À...

CSPB

- WENCEL Juliette / Escrime - Catégorie cadette 1re division : Championne de France, Championne du Val d'Oise, Participation à la coupe du monde
- SUTRAT Loris / Escrime- Catégorie minimes : 1/2 finaliste au championnat de France, Champion du Val d'Oise
- DRAPIN Niels / Escrime - Catégorie benjamin : Champion du Val d'Oise
- FALHUN Jérémy / Judo - Catégorie benjamin : Vice Champion du Val d'Oise
- PERNET Élisa / Tir à l'arc - Catégorie minime : Championnat départemental en salle, Championnat fédéral

KCPB - KARATÉ

- BLEAU Patrick : Médaille de bronze au championnat du Val d'Oise vétéran en Kata, Médaille d'or au championnat du Val d'Oise vétéran + de 84 kg
- LAMBERT Florian : Médaile de bronze au championnat du Val d'Oise minime catégorie - de 50 kg
- BELALIA Mohamed : Médaille d'or à la coupe interrégion de Karaté contact senior - de 85 kg, Médaille de bronze au championnat d'Europe de Nippon Kempo - de 85 kg

PAC 95 - CYCLISME

- GADOIS Christian : Dirigeant au club toujours disponible
- NOËL Grégory : 3 victoires sur route (à ce jour). Est monté en 2e catégorie.

RUNNING ÉVASION 95 COURSE À PIED

- ADNASSE Françoise : Participation au marathon du Mont Saint Michel avec un chrono en dessous de 4 h
- BOTTIER Laurence : Assidue et dynamique au sein du groupe Loisirs
- SIMONET Benoit : pour ses performances et son implication comme bénévole au sein de l'association

KRAV MAGA

- BESSON Philippe : Médaille d'argent au Championnat de France 2014 catégorie vétéran en équipe
- BOUCEBAINE Foudhil : Médaille d'argent au Championnat de France 2014 catégorie vétéran en équipe
- CANDELIER Bruno : Médaille de Bronze au championnat de France catégorie vétéran en équipe
- MALANDAIN Christian : Médaille de Bronze au championnat de France catégorie vétéran en équipe

ESLPB – NATATION

- LOPES Anaïs : catégorie poussine - 1re à la finale départementale du 50 m papillon, 1re à la finale départementale du 100 m 4 nages
- COROAMA Stéphan : Qualifié en Nationale 2 l'an prochain, catégorie benjamin
- KADRI Marwan : Qualifié en Nationale 2 l'an prochain, catégorie benjamin
- HERPAIN Loïc : Qualifié en Nationale 2 l'an prochain, catégorie benjamin
- DELATTRE Noë : Qualifié pour le championnat de France aux 100 et 200 dos, catégorie minime

CENTRE ÉQUESTRE

- LAVAUD Aurélien : 2e série club 3 Grand prix sur 20 cavaliers classés
- MIGNON Julie : 1re série club 4 Vitesse sur 8 cavaliers classés
- DUPORT MATEUS Chloé : 2e série club 4 Vitesse sur 8 cavaliers classés
- LE CAM Morgane : 3e série club 4 Vitesse sur 8 cavaliers classés
- MIGNON Ylana : 2e Série Poneys 4 Vitesse sur 13 classés
- DIAGNE Sally : 3e Série Poneys 4 Vitesse sur 13 classés

Mention spéciale à Maxime HAMON, triathlète, qualifié aux championnats du monde 2014 lors de l'Ironman de Nice, en arrivant 54e au général et 8e de sa catégorie d'âge. Il a aussi participé à l'Ironman de Francfort est s'est classé 9e (qualifié) ainsi qu'à l'Ironman d'Hawaï (77e).

Un 44e Salon de peinture et de sculpture à ne pas rater

Le Cercle des Arts lancera du 8 au 22 février 2015, en partenariat avec le service culturel du Plessis-Bouchard, le 44e Salon de peinture et de sculpture.

Pour cette édition, les deux artistes à l'honneur sont le peintre **Yves Couëdel** et le sculpteur **Yves Jouy**.
Dans un style puissant, avec un sens inné du graphisme et une écriture gestuelle, le peintre Yves Couëdel, diplômé de l'école Estienne, nous présente des œuvres qui tendent de plus en plus vers l'abstraction. Le sculpteur Yves Jouy, travaille la terre en puisant son inspiration dans divers courants artistiques, notamment les œuvres de Brancusi. Autodidacte, son travail développe des lignes épurées, courbes et tendues.

Le « Coup de Chapeau », une catégorie destinée à mettre en lumière un artiste moins connu mais tout aussi méritant, sera réservé à l'aquarelliste **Christiane Eyer**.
Au total ce sont près d'une centaine d'artistes, les fidèles comme les nouveaux, qui enrichiront ce salon 2015 par leur talent et leur diversité artistique en présentant plus de 300 œuvres, peintures, dessins, gravures et sculptures confondus.
Quelques cimaises seront également réservées aux élèves artistes de l'école municipale des arts et de la musique. ■

Salon en entrée libre du 8 au 22 février 2015 de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf le dimanche 22 février clôture à 17h). Centre Culturel Jacques Templier, Salle Jean Vilar, 5 Rue Pierre Brossolette

→ Incursion réussie dans la bande dessinée

C'est dans le cadre du salon « Bulles à Tout val » sur la bande dessinée, organisé par Val-et-Forêt en partenariat avec le réseau intercommunal de médiathèques et de bibliothèques, qu'un atelier d'initiation à la BD pour les enfants a été dirigé par Lionel Brouck, dessinateur humoriste. Entouré d'une douzaine d'enfants, il leur a expliqué les fondamentaux du dessin, la recherche graphique des personnages et décors, le découpage en bulles et l'importance d'avoir un scénario. Appliqués, les jeunes dessinateurs s'en sont très bien sortis.

Lors de ce 4e événement intercommunal, le réseau des bibliothèques de Val-et-Forêt a invité petits et grands à participer à une flashmob simultanée dans ses 7 structures. Un résultat filmé que vous pouvez liker sur notre page facebook. ■

Cent ans après, l'ombre de la Grande Guerre toujours présente

Pendant plus d'une semaine, le public (près de 500 visiteurs) a pu s'attarder sur les panneaux des expositions permanentes sur « la femme dans la Grande Guerre » et « l'Entrée en guerre », ou encore s'intéresser aux recherches généalogiques sur les soldats du Plessis-Bouchard. Les vitrines présentaient des objets du quotidien, correspondances, armes, obus, photographies... d'une époque révolue, mais pourtant toujours présente, qui ont beaucoup intrigué les jeunes générations. D'ailleurs, trois classes de l'école Frédéric Gaillardet et une classe de l'école Saint Exupéry ont effectué des visites pédagogiques commentées des expositions. Lors du vernissage de l'exposition, la prestation de lectures de poèmes et correspondances de soldats, mises en scène par un groupe de « Plessis Théâtre Loisirs », a affiché salle comble. Monsieur le Maire et Mme Jézéquel, adjointe à la culture, ont ensuite remis les prix des quiz enfants et adultes, et félicité tous les participants pour leur implication et notamment les associations partenaires : Le Souvenir Français, la Fnaca, les Anciens Combattants, la Bibliothèque Pour Tous, la Généalogie valdoisienne et Plessis Théâtre et Loisirs. Une belle semaine dédiée à la mémoire des soldats. ■

→ Une scène musicale qui groove

La soirée « Plessis musiques actuelles » de fin septembre, mettait à l'honneur Humanist, un artiste franco-burkinabé dont le rap réfléchi et les sonorités autant digitales qu'acoustiques, ont ravi le public de jeunes présents. L'après-midi, l'artiste avait rencontré les ados de la SMJ pour un échange autour des valeurs positives du Hip-Hop et la richesse de la langue française. Un moment très apprécié. Lors du concert, Tarik, que tous les jeunes de la SMJ connaissent pour être leur encadrant, est monté sur scène pour chauffer la salle en musique, relayé par Humanist. Le public a fini la soirée en dansant sur les tubes, passés par DJ Fly. ■

Rencontre avec les jeunes à la SMJ.

Faim ! un conte cruel... délectable !

La Ville a accueilli dans le cadre du Festival Théâtral du Val d'Oise, un conte cruel et culinaire intitulé *Faim*. Cette pièce jeune public, inspirée du poème de Sylvie Nève *Le Petit Poucet*, a réinventé la fameuse histoire, tant dans les dialogues pleins d'humour que dans le décor, avec sa cuisine et ses deux frigos. Manger et être mangé ! telle est la question. Une histoire pour rire et...pour trembler qui a enchanté petits et grands. ■

AGENDA CULTUREL

DÉCEMBRE 2014

MUSIQUE

Vendredi 19 | 19.30

Concert de Noël de l'EMAM intitulé « Invitation à la danse ».

Entrée libre sur réservation au 01.34.13.35.44.
Salle Jean Vilar.

JANVIER 2015

ANIMATION

Vendredi 9

Loto organisé par l'École F. Gaillardet pour les enfants des écoles du Plessis.

Restauration sur place. Salle Jean Vilar.

CINÉMA

Mardi 13 | 14.30

Film documentaire Cap Monde « Maroc au cœur du Haut-Atlas »

6 € ADULTE | 2 € POUR LES MOINS DE 18 ANS

Salle Jean Vilar

ANIMATION

Vendredi 23

En soirée, loto de l'école Saint-Exupéry

Salle Jean Vilar

ANIMATION ADOS

Samedi 24 | 14.30

En après-midi, tournoi de jeux vidéo à destination des jeunes de 8 à 14 ans sur console X BOX 360

Salle Jacques Prévert du Centre culturel.
En partenariat avec Bibliothèque pour tous.
Renseignements au 01 34 13 35 44

MUSIQUE

Mercredi 28 | 18.00

Concert rock à proposé par le collège Marcel Pagnol du Plessis-Bouchard.

Avec la participation des collèges Jean Vilar d'Herblay, Montesquieu de Beauchamp et le lycée Amyot d'Inville de Senlis.
Salle Jean Vilar. Entrée libre.

SPECTACLE GALA

Samedi 31 | 19.00

Grande soirée dansante organisée par l'association Top Dance.

Démonstrations de danse de salon par deux couples internationaux qui réaliseront 10 danses différentes : tango, tcha tcha, valse lente, jive, samba, paso-doble, rumba, quick step, slow fox. La troupe Cortina Café regroupe dix danseurs et retrace une histoire se passant dans le Buenos Aires des années 30 à travers le tango Argentin. Une animation par un DJ sera prévue pour que le public puisse également danser.
Renseignements et réservations : 06.85.22.80.11 ou 06.83.69.32.67

FÉVRIER 2015

ARTS

Du 8 au 22 février

44e Salon de peinture et de sculpture organisé par le Cercle des Arts du Plessis-Bouchard.

Les invités d'honneur seront le peintre Yves COUEDEL et le sculpteur Yves JOUY. Coup de chapeau à l'aquarelliste Christiane EYER.
L'EMAM sera également présente.
Entrée libre.
Ouvert tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30, sauf le dimanche 22 février, clôture à 17h. Salle Jean Vilar.

MARS 2015

EXPOSITION

Du 3 au 8

Exposition de photographies sur le Carnaval de Venise.

Des portraits majestueux du photographe René MOSER.
Entrée libre les après-midi de 14 h 30 à 18h. Centre Culturel.

CINÉMA

Mardi 3

Film documentaire Cap Monde « Carnavals en liberté ».

6 € ADULTE | 2 € POUR LES MOINS DE 18 ANS

Salle Jean Vilar

MUSIQUE

Vendredi 13 (public scolaire)
Samedi 14

© Pascal Varrel

Le Plessis-Bouchard fête les 10 ans du « Plessis en Jazz », avec la participation de l'EMAM et des groupes scolaires.

Le show sera assuré par MATTHIEU BORÉ ET SON NEW ORLEANS BRASS BAND avec *Walking to New Orleans*. Le French crooner et ses musiciens vous transporteront dans la moiteur du bayou et les chaudes nuits de La Nouvelle Orléans!
Salle Jean Vilar.

Centre Culturel - Renseignements : 01.34.13.35.44

Les manifestations ont lieu au centre culturel Jacques Templier, sauf mention contraire. Les dates sont données sous réserve de modification.

Économies…

Baisse des dotations de l'État, transfert de compétences, réforme territoriale…
Les collectivités doivent repenser les budgets pour continuer d'investir tout en assurant le service public…
Au Plessis-Bouchard, depuis des années, nous gérons aux mieux, mais nous avons une maîtrise limitée de l'évolution de certaines dépenses : l'État fixe les règles de la durée du travail et la rémunération des fonctionnaires, les normes et l'encadrement législatif des compétences transférées.
Et c'est aux élus locaux que revient la responsabilité de fixer le niveau des services et des équipements offerts à la population. Nous devons assumer politiquement le coût en adaptant en conséquence le niveau de nos ressources tarifaires.
Nous devons envisager toutes les pistes d'économies en l'absence de prévisionnel sur la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement à venir.
Au Plessis-Bouchard, comme dans les autres communes, nous devrons apprendre à dire non et faire des choix judicieux, repousser certains projets, continuer de contenir la masse salariale
Nos fonctionnaires adhèrent déjà à nos recommandations et le changement annoncé est pris en compte. Chacun à conscience que nous devrons faire avec moins.
Malgré cela, vous pouvez compter sur nous !

La liste majoritaire

NOËL 2014

Quelle belle fin d'année 2014. Les relations avec NIEDERSTETEN sont au plus bas, les finances de la ville sont au plus bas, mais le maire se prépare avec tous les moyens de la ville à entamer la nouvelle année pour sa possible réélection au conseil général, pour laquelle il a engagé la ville dans un procès.
Puisqu'il y aura à n'en pas douter un « droit de réponse », qui peut donner l'information exacte et transparente des émoluments perçus par les membres du bureau municipal :
Le Maire,
2500 euros par mois conseiller général
2000 euros par mois comme maire
2000 euros par mois président de Emeraude
2000 euros par mois Vice président Val & Foret
+ Président du Château d'Auvers
+
Temps passé en Mairie ?
Temps passé à Cergy ?
Temps passé à Emeraude ?
Temps passé à val & foret ? et ailleurs ?
Les adjoints, qui ont également d'autre mandat :
Vice président SIARE, Président Office HLM, Membre de VAL & FORET et j'en oublie sûrement.
Quelle joie si leur « droit de réponse » répond à la question, mais ne rêvons pas.
Si chacune de ces fonctions n'est pas « cher » payée comme ils disent, le temps passé dans chacune d'elle est plus que minime.

Luigi Nocera
Action citoyenne

LE SAVIEZ-VOUS ?

IMPOTS LOCAUX 2014 : La rémunération des élus est peut-être légale, mais est-elle morale ? Les contribuables apprécieront.
JUSTICE : Quand on veut, on peut ! 03/11/2014 le Tribunal correctionnel de Pontoise condamne le chauffard Soulyman HOUDAIGOUI, délinquant de nationalité française, à 6 mois de prison ferme et 4500Đ de dommages aux parties civiles pour avoir tué le chien de berger YOKO en conduisant une moto sur la coulée verte du Plessis-Bouchard le 18/04/2013.
SECURITE : Cambriolages, stupéfiants, vandalisme, vols de véhicules : le maire se félicite de la situation au Plessis-Bouchard avec « seulement » 259 délits déclarés en 2013. Les victimes apprécieront.
URBANISME : Je suis le seul à avoir voté contre la construction de 158 nouveaux logements sociaux. Qui va payer ? Les riverains apprécieront.
DEUIL NATIONAL : 25/09/14 j'obtiens du Conseil municipal une minute de silence en hommage à notre compatriote Hervé GOURDEL, lâchement assassiné par des islamistes algériens. Paix à son âme.
100%PLESSIS-BOUCHARD : Je vous souhaite à tous un joyeux Noël Chrétien et vous adresse mes meilleurs vœux pour l'An de grâce 2015

Richard PASSARD
Votre conseiller municipal
richard.passard@hotmail.fr / 0662473600

Travaux et Urbanisme : Où en est-on ?

Coucou, la revoilà, la ZAC du Bois Servais !
Elle refait surface, annoncée sur la feuille N° 65 de Val et Forêt d'Automne 2014, alors que par manque de crédits et avec l'impossibilité de créer l'échangeur sur l'A115, elle était sans cesse reportée aux calendes grecques. Donc, les crédits ont été trouvés, malgré la baisse « historique » des dotations aux collectivités dont se plaint la majorité.
Le fameux échangeur, qui était déterminant, puisque la réalisation de ce projet ne pourra exister sans lui, serait construit pour moitié dans un premier temps. Mais, y aura t-il un deuxième temps, avec l'accord de Saint-Leu, dont le « Niet » sur cet échangeur rendait le projet impossible ?
Pendant ce temps-là, des programmes engagés restent à finaliser. Le centre-ville n'arrive pas à se terminer, la moitié reste à construire.
Notre voirie a besoin d'un bon coup de neuf. La Chaussée Jules César devait être plus carrossable au temps de l'Empereur des Romains !
Nous ne nous opposons pas systématiquement aux grands projets, pouvant créer des emplois et favoriser la construction de logements, mais ne faudrait-il pas auparavant terminer ce qui est en cours et faire aboutir les projets existants ?

Les élus de la liste
Une Alternance, un Avenir

DROIT DE RÉPONSE

Suite à la tribune libre de Monsieur Nocéra, je ne pouvais que réagir.
Tout d'abord, Monsieur Nocéra met le débat au même niveau que l'avait fait le Front National dans sa précédente tribune libre, difficile d'être plus bas.
En outre, et contrairement à ce qui est indiqué, de nombreuses fonctions sont exercées sans aucune indemnité : Président de la Société d'Économie Mixte (SEM) du Château d'Auvers, Président de l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) du Château de la Roche-Guyon, et ce malgré de nombreuses responsabilités. Même chose pour les membres du Conseil d'Administration d'Ermont Habitat ou encore la Présidence de l'ARIAF, qui sont également des fonctions bénévoles.
Les montants versés sont tout à fait légaux, soumis à diverses cotisations et à l'impôt sur le revenu.
Tout cela est vérifiable sur le net et a d'ailleurs fait l'objet d'un article très détaillé dans *Le Parisien* le 20 mai dernier.
Votre Maire, Gérard Lambert-Motte

Entreprise Filloux
Travaux Publics & Particuliers

Voiries - Terrassements
Egouts - Canalisations

5, avenue des Cures
95580 ANDILLY

Tél. 01 39 89 21 21
Fax 01 34 28 06 76

Villa d'Este
RESTAURANT PIZZERIA
Plats, Pizzas, Salades, Desserts
Tél: 01 30 72 16 15
APÉRITIF OFFERT LE MIDI
Ouvert 7J/7
le midi de 11h à 15h
le soir de 19h à 23h
91 bis rue de la Station 95130 Franconville

VIARDOT
POMPES FUNEBRES - MARBRERIE
ORGANISATION D'OBSEQUES
TRANSPORT DE CORPS FRANCE ET ETRANGER
CONTRAT PREVOYANCE FUNERAIRE
CAVEAUX - MONUMENTS

243, rue Louis Savoie
95120 ERMONT
Tél. 01 34 15 44 83
Habilitation : 10 95 097
ORIAS 0 702 94 42

61, rue rue de Paris
95130 FRANCONVILLE
Tél. 01 34 44 02 45
Habilitation : 13 95 123
ORIAS 0 702 94 57

PVEG
MIROITERIE
VITRERIE
DÉPANNAGES RAPIDES
Bris de glace - Vitrages isolants
Anti-effraction - Volets roulants
FENÊTRES
ALUMINIUM & PVC
Pose Verres Et Glaces
NOUVELLE ADRESSE
ATELIER et BUREAUX
37 chemin de Gérocourt ZA "les 4 Vents" BP 80025
95650 BOISSY L'AILLERIE
Site internet : www.pveg.fr - E-mail : pveg@orange.fr
Tél. 01 34 66 90 24

Fayolle & Fils
• Travaux Publics
• Génie Civil
• Bâtiment
30, rue de l'Egalité • CS 30009 • 95232 Soisy-sous-Montmorency Cedex
Tél. : 01 34 28 40 40 • Fax : 01 39 89 14 22 • www.fayolle.eu

LE BAIL

A SAINT-PRIX DEPUIS 1927

Constructeur • Promoteur • Aménageur foncier

AU PLESSIS BOUCHARD

- 23 Logements de caractère, place de l'Eglise
- 5 Maisons - Centre ville

Autres communes :

Eaubonne - Saint-Prix - Montsoult

Contactez-nous : 01 34 16 09 51

RENAULT

AUTOMOBILES SERVICES
RENAULT ERMONT

DACIA Service

64 ROUTE DE SAINT-LEU
95120 ERMONT
Tél. 01 30 72 51 30
Fax 01 30 72 54 59
automobiles.services@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15
et de 14h00 A 18h45,
Samedi de 9H00 A 13h00 fermé l'après-midi.